

Décision

Générale

colonial

Décision n° 345 18 mars 1953

n° 345 18

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 01/04/1953

Date de publication
18 mars 1953

Date du numéro
1 avril 1953

TEXTE INTÉGRAL

Mme Micheletti, dame-employée auxiliaire 1re catégorie, en service au Cercle de Djibouti, est admise à salaire mensuel pour compter du 1er mars 1953.